

Projet de nouvelle ligne ferroviaire Paris-Normandie

DÉBAT PUBLIC DU 3 OCTOBRE 2011 AU 3 FÉVRIER 2012

Réunion thématique
« Impacts sur l'agriculture et l'environnement »
jeudi 12 janvier / Evreux



Première table ronde : Les impacts du projet sur l'agriculture

Présentation de la méthodologie des acquisitions foncières liées au projet A28

Pascal Benard

Directeur général de la Safer de Haute-Normandie

Débat public LNPN

EVREUX

12 janvier 2012



NECESSITE DE STOCKAGE

exemple de l' A 28



Franchissement de la vallée de la Risle



A 28

Liaison Rouen-Alençon

département de l'Eure -27

La lettre de mission

Stocks SAFER : 876 ha

Le tracé A 28 : 69 km

Conventions SAPN et ALIS



10 périmètres de remembrement

Avenants avec la société ALIS
pour les aménagements
hydrauliques et les boisements
compensatoires



vous demander de bien vouloir procéder dès maintenant au stockage des terres agricoles qui seront mises en vente dans le secteur concerné par le tracé de l'Autoroute A 138.

Nous vous adressons cette demande, ainsi qu'à la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de l'Eure, afin que soient effectués dans toutes les zones touchées par le tracé de l'Autoroute A 138, les aménagements hydrauliques et les boisements compensatoires.



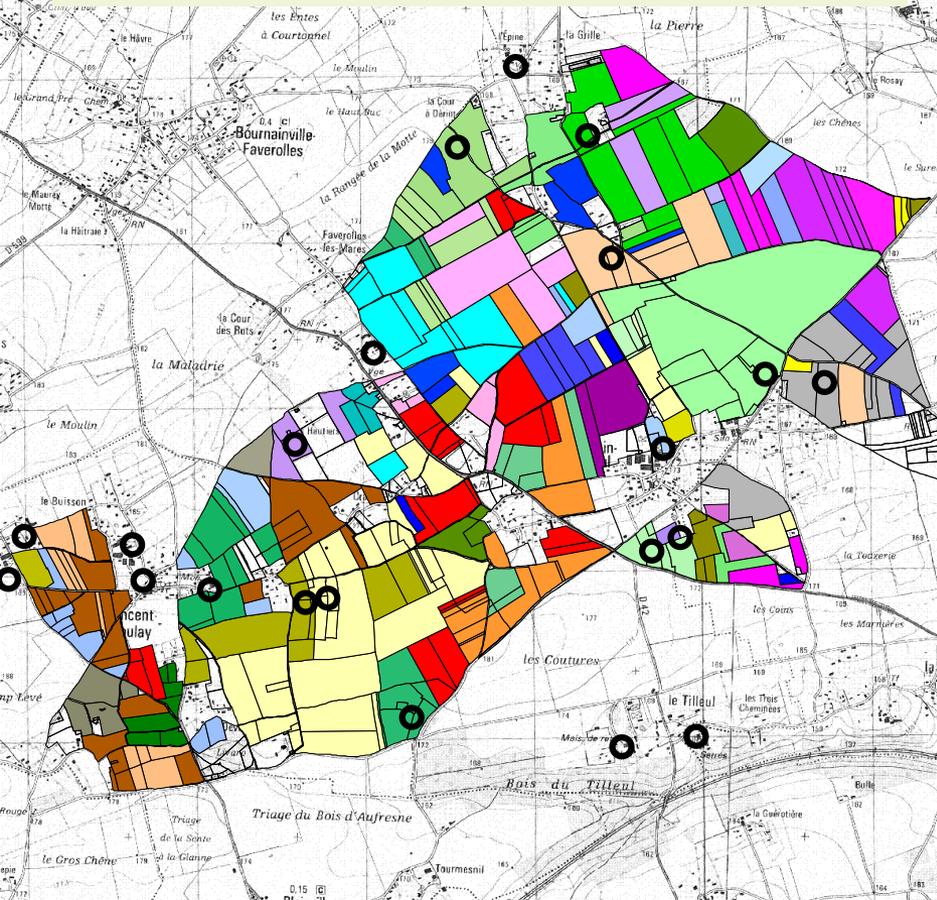
surfa
distir
de la

ORBEC



Périmètre 7 :

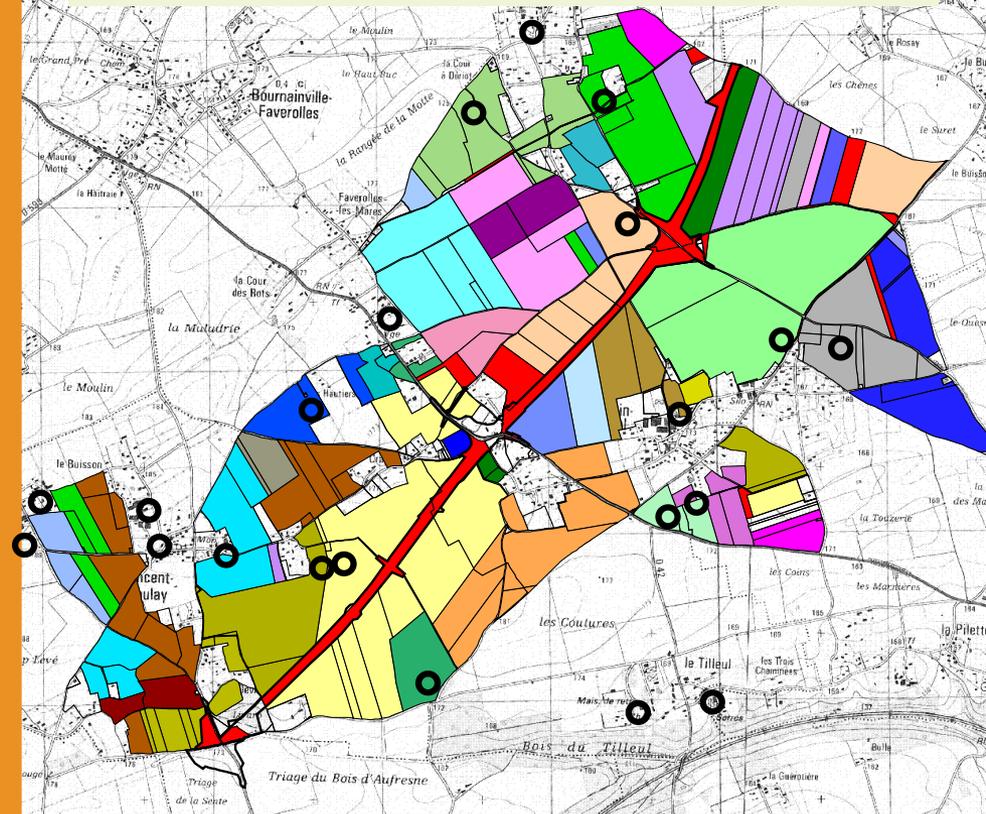
Parcelles avant remembrement : 560



Îlots d'exploitation avant : 177

AVANT

Parcelles après remembrement : 326
SOIT UNE REDUCTION DE 42 %



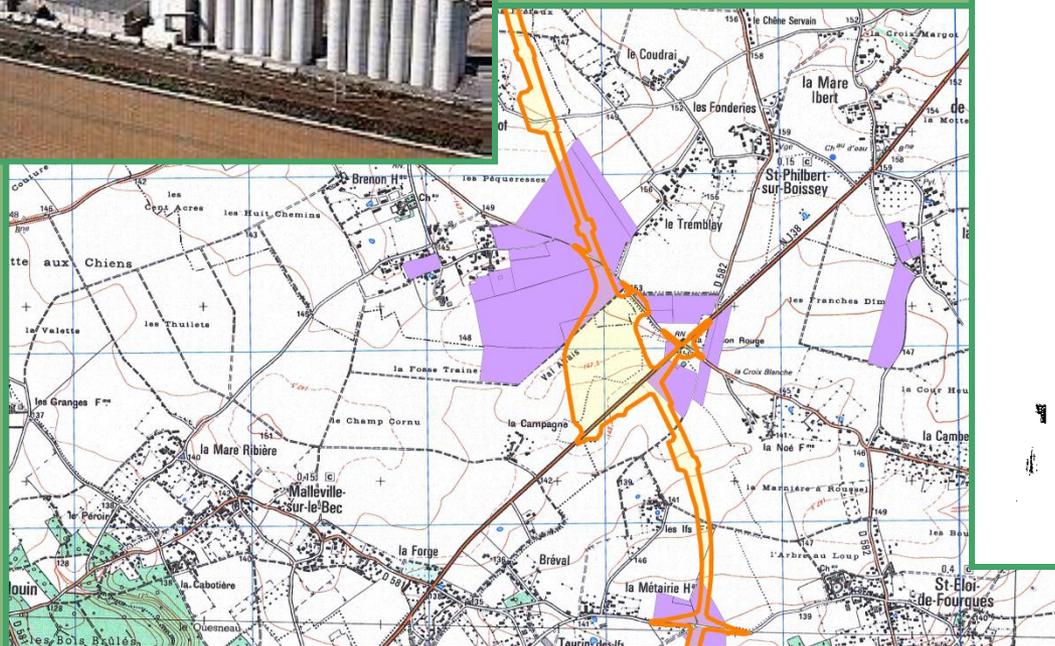
Îlots d'exploitation après : 134
SOIT UNE REDUCTION DE 24 %

APRES



INSATISFACTION ...

Zone d'Activités ?



Direction du
développement durable

Mission agriculture

Evreux,
le 24 avril 2002

Téléphone
9305

Fax
0232399195

Email
jean-paul.bois@cg27.fr

Monsieur Gérard DE
Président du comité tec
27120 Saint Acquila

Objet : Stocks SAFER

Monsieur le Président

Vous m'avez fait part de vos inquiétudes quant à l'impact de la SAFER de Haute-Normandie à l'occasion du p

Plusieurs collectivités pensent mettre en œuvre de nouveaux ouvrages et imaginent pouvoir puiser dans ces stocks dont elles pourraient avoir besoin.

Je considère que le remembrement des terres agricoles est une priorité et correspond aux objectifs des stocks qui visent la profession agricole. Celle-ci a prévu, à juste titre, les besoins des exploitations touchées par l'emprise de l'autoroute.

Les demandes des collectivités, si elles pouvaient être finalisées. L'analyse de ces zones (localisation, conditions de travail. Le moment venu, les dites collectivités devraient prévoir le foncier qui leur sera nécessaire et négocier, si possible dans les zones portant le moins préjudice à l'agriculture.

Je souhaite avoir répondu à vos questions et vous prie d'agréer mes salutations distinguées.

Le président du Conseil général,

Jean Louis DESTANS

Hôtel du département
Boulevard Georges-Chauvin
27021 Evreux cedex
Tél. 02 32 31 50 50
Fax 02 32 33 68 00
Internet. www.cg27.fr



Merci de votre attention.

